



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Les vacances, un droit fondamental pour tous

Le 10 septembre 2019 - Alors que la rentrée est déjà entamée, c'est l'occasion de faire un bilan des vacances qui s'achèvent. Si 66% des Français de 15 ans et plus, sont partis en congés en 2018¹, une personne handicapée sur trois n'a pas accès aux vacances². Pourtant selon l'OMS, ces temps de repos ont un rôle crucial dans l'équilibre et l'hygiène de vie, ils constituent un véritable enjeu de santé publique.

Vacances & Handicap : Etat des lieux

Lors de l'étude menée en 2017 par la Fondation des Amis de l'Atelier avec IPSOS sur l'inclusion des personnes en situation de handicap mental et psychique, 49% des Français interrogés estimaient que les personnes en situation de handicap mental n'avaient pas suffisamment accès aux vacances et 96% estimaient qu'ils devraient y avoir accès.

En France, 700 000 personnes sont en situation de handicap mental mais seulement 160 000 partent en vacances chaque année, indique l'UFCV.

À la Fondation des Amis de l'Atelier, nous estimons que l'accès aux vacances est un droit auquel chacun devrait pouvoir prétendre. Il a même été reconnu droit fondamental, dans la loi de lutte contre les exclusions de 1998. Et ce droit ne doit pas s'exercer que l'été !

Les vacances, un moyen d'exercer sa citoyenneté

Partir quelques jours a de multiples bénéfices. Cela permet de rompre l'isolement et de s'évader un peu de son quotidien. Mais c'est aussi un bon moyen d'exercer sa citoyenneté.

En effet, les vacances permettent aux personnes handicapées mental et psychique de s'ouvrir encore un peu plus au monde « ordinaire » et de développer leurs capacités d'adaptation face à un environnement nouveau, des habitudes différentes, de nouvelles personnes...

Les vacances, outil d'autodétermination

L'organisation des vacances est aussi un moyen d'exercer son autodétermination. Qu'ai-je envie de faire, de voir, de découvrir... ? Ce sont les questions que nous nous posons tous lorsque nous réfléchissons à nos futures vacances. Dans les établissements de la Fondation de l'Atelier, les personnes accompagnées sont sollicitées afin de s'interroger sur leurs envies.

Elles travaillent bien évidemment tout au long de l'année ces questionnements, et notamment dans le cadre de l'élaboration de leur projet de vie, avec les professionnels accompagnants. La question des projets de vacances est une occasion supplémentaire de questionner leurs envies et de les accompagner dans leur expression. En fonction de leurs possibilités, elles seront plus ou moins aidées à verbaliser ces envies, qui pourront déboucher sur un projet concret.

Le travail et l'accompagnement autour de l'organisation des vacances est un moyen efficace de travailler différentes aptitudes, avec l'intervention plus ou moins appuyée des équipes encadrantes, et ce aux différents stades d'élaboration du projet.



Ainsi dans **les SAVS**, les séjours d'été se construisent au travers de réunions préparatoires avec le groupe de participants afin de choisir la destination, réserver logement, restaurants, activités, calculer et déterminer le coût des itinéraires...

Dans les établissements avec hébergement comme les **MAS ou les foyers**, l'établissement prend une plus grande part dans l'organisation et la supervision du séjour mais là aussi, l'usager est rendu acteur dans la préparation lorsque c'est possible, et les recherches se font avec les résidents pour trouver un lieu et des activités qui correspondent à leur projet.

¹ Etude cabinet Raffour interactif pour l'agence de voyages en ligne Opodo

² Etude OpinionWay, 2016

³ <https://www.fondation-amisdelatelier.org/nos-actualites/ipsos-inclusion-et-insertion-handicap>

A propos de la Fondation des Amis de l'Atelier :

Depuis près de 60 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne plus de 2 800 personnes (adultes et enfants) en situation de handicap mental, psychique ou porteurs de troubles du spectre autistique, au sein de ses 76 établissements et services (en Ile-de-France et en Haute-Vienne). Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie et favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

www.fondation-amisdelatelier.org/

Contact presse :

Alix Decroix

Tél. : 06.63.98.36.18

alixdecroix@gmail.com